Revue de Traduction et Langues Volume16 Numéro 02/2017, pp. 50-66
Journal of Translation and Languages **مجلة الترجمة واللغات**
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

L'effet de la doxa dans l'identification et l'interprétation de l'ironie polyphonique

The Effect of Doxa in the Identification and Interpretation of Polyphonic Irony

Guettaf Fares
University of Abou kacem Saad Allah University of Algiers 2-Algeria
guettaffares@gmail.com
0000-0001-8994-3766

Pour citer cet article :
Guettaf, F. (2017). L'effet de la doxa dans l'identification et l'interprétation de l'ironie polyphonique. *Revue Traduction et Langues 16 (2),* 50-66.

Received : 29/ 12/ 2017 ; **Accepted** : 31/12/2017, **Published :** 31/12/ 2017

Abstract: *This article aims at identifying the role which plays the doxy in the process of identification and interpretation of the polyphonic irony. The analysis leans on a comparison of two main francophone polyphonic theories, theory of the mentions of Sperber and Wilson (1978) and polyphonic theory of Ducrot (1984).* The *first theory is from a référentialiste inspiration because it leans on extralinguistic elements to interpret the irony, while the second is from an aréférentialiste inspiration (integrated pragmatics) because it stipulates that all the elements necessary for the interpretation of the irony are in the language itself. The corpus on which leans this study is the Algerian satiric newspaper El-Manchar (electronic version). Through the comparative analysis of several ironic occurrences stemming from our corpus - by the theoretical tools offered by both theories in question, we will demonstrate that the doxy is an element-key. Indeed, without the help of the notion of doxy, any attempt of interpretation of the polyphonic irony is straightaway doomed to failure.*
Keywords: *Polyphony, irony, doxy, discursive practices, satiric press.*
Résumé : *Cet article vise à identifier le rôle que joue la doxa dans le processus d'identification et d'interprétation de l'ironie polyphonique. L'analyse s'appuie sur une comparaison des deux principales théories polyphoniques francophones, la théorie des mentions de Sperber & Wilson (1978) et la théorie polyphonique de Ducrot (1984). La première théorie est d'inspiration référentialiste puisqu'elle s'appuie sur des éléments extralinguistiques pour interpréter l'ironie, alors que la seconde est d'inspiration aréférentialiste (pragmatique intégrée) car elle stipule que tous les éléments nécessaires à l'interprétation de l'ironie sont dans la langue elle-même. Le corpus sur lequel s'appuie cette étude est le journal satirique algérien El-Manchar (version électronique). A travers l'analyse comparative de plusieurs occurrences ironiques issues de notre corpus - par les outils théoriques offerts par les deux théories en question-, nous démontreront que la doxa est un élément-clé. En effet, sans le concours de la notion de doxa, toute tentative d'interprétation de l'ironie polyphonique est d'emblée vouée à l'échec.*
Mots clés : *Polyphonie, ironie, doxa, pratiques discursives, presse satirique.*

Auteur corerspondant : Guettaf Fares

1. Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la description et d'analyse des nouvelles pratiques discursives dans le domaine médiatique selon une perspective pragmatique. L'objectif est d'analyser l'ironie dans la presse satirique francophone algérienne. Cette analyse passe par une méthode doublement comparative : d'une part, il s'agit de mettre en exergue les fondements et les principes de deux des principales théories polyphoniques dans le domaine pragmatique, en l'occurrence la théorie des mentions de Sperber & Wilson (1978) et la théorie polyphonique de Ducrot (1984). D'autre part, l'ensemble des outils et concepts, de chacune des deux théories, est mis à l'épreuve à travers l'analyse de la même série d'énoncés authentiques, l'objectif étant d'identifier le statut qu'occupe la doxa dans l'ironie.

De ce fait, notre problématique s'interroge sur le rôle et l'importance de la doxa dans le processus d'identification et d'interprétation de l'ironie polyphonique dans le cadre des deux théories en question. Ainsi, notre hypothèse de travail sera que ce qu'on appelle *les connaissances* ou les *savoirs encyclopédiques*[1] relatifs au « sens commun » sont un élément indispensable sans lequel aucun processus d'interprétation de l'ironie polyphonique n'est pertinent. C'est l'élément-clé même qui donne au processus d'interprétation tout son sens. Il conviendrait de rappeler que contrairement à ce que laisserait penser le contexte de cette étude, la polyphonie est loin d'être une approche comparative, mais elle est l'une des deux facettes de l'hétérogénéité énonciative qu'identifie Rabatel[2] dans la langue.

2. Concepts essentiels

Avant d'aborder la présentation du corpus, il semble indispensable d'éclaircir les deux concepts essentiels sur lesquelles l'analyse va s'appuyer. Le premier concept est celui de *mention échoïque* où Sperber & Wilson (1978, 1992) distinguent entre *emploi* et *mention*. Les exemples suivants montrent bien cette distinction :

(1a) Natasha est une belle fille.
(1b) 'Natasha' est un bel nom.

En (1a), le terme 'Natasha' est utilisé pour faire référence à une fille (référent bien réel) ; En (1b) le même terme est utilisé pour faire référence à un mot du vocabulaire. Le premier exemple est donc un *emploi* alors que le second est une *mention*. L'ironie n'est donc selon Sperber & Wilson qu'une *mention échoïque* plus ou moins lointaine, de pensée ou de propos, réels ou imaginaires. Cette mention peut être manifeste (explicite) ou évoquée (implicite).

[1] On regroupe sous ce terme toutes les informations qui ne sont ni d'ordre logique implications, contradictions, etc. , ni d'ordre lexicale informations correspondant à une contrepartie dans une langue naturelle *i.e* un référent , mais qui sont présents dans l'environnement ou l'entourage du locuteur.

[2] Rabatel pense que le dialogisme et la polyphonie sont deux facettes complémentaires pour aborder le phénomène de l'hétérogénéité énonciative. De ce fait, la polyphonie est un trait 'esthético-anthropologique'. Cf. à Alain RABATEL, « La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine. », *Revue Romane*, 2006, nº 41, John Benjamain Publishing, pp. 55‑80. p. 2.

Le second concept émane de la théorie de Ducrot (1984) qui conteste l'unicité du sujet parlant. Dans l'interprétation des énoncés on entend s'exprimer une pluralité de voix souvent différentes de celle du locuteur. Ainsi Ducrot distingue dans sa conception de la polyphonie entre *locuteur* et *énonciateur*. Le premier est « *l'auteur empirique de l'énoncé, son producteur […] extérieur au sens de l'énoncé* » (Ducrot, 1984 : 194), autrement dit, l'auteur qui profère l'énoncé. Le second, un « *être de pure énonciation, celui qui détermine le point de vue d'où les évènements sont présentés* » (*Ibid*. : 208). En d'autres termes, c'est l'instance ou l'entité qui assume le contenu de l'énoncé et se porte garante de sa vérité car c'est à lui qu'incombe la responsabilité du contenu de l'énoncé.

A ces deux concepts s'ajoute le concept de *doxa* qui correspond au *sens commun* c'est-à-dire à l'ensemble – plus ou moins homogène- de représentations sociales (opinions confuses ou pertinentes) prédominantes, dont la vérité est incertaine (Cf. à la définition de la doxa dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia). Autrement dit des préjugés populaires ou singuliers, des présuppositions généralement admises et évaluées de manière positive ou négative, et sur lesquelles se fonde toute forme de communication :

Exemple : Les médecins sont des riches.

Cet énoncé est l'exemple d'une idée ou d'un préjugé bien répandu selon lequel le métier de médecin assure un revenu bien confortable permettant de vivre dans l'aisance voire la richesse. C'est en tout cas le jugement ou l'opinion que la plupart des gens ont de ce métier. Dans les faits, il est possible qu'un médecin soit au-dessous du seuil de la richesse pour une raison ou une autre.

3. Contexte socio-historique de la presse satirique en Algérie

Au lendemain d'une sanglante décennie noire qui a marqué à jamais la société algérienne et l'histoire contemporaine de l'Algérie durant les années 90, le pays assiste à de profonds changements d'un certain nombre de pratiques (sociales, culturelles, politiques, économiques, discursives, etc.). Ces changements sont dus entre autres à l'avènement d'une certaine conception de la liberté d'expression, de l'impact de la mondialisation, et surtout du rôle et l'influence des nouvelles technologies qui ont pris place dans la société algérienne, notamment parmi les tranches les plus jeunes.

Cette métamorphose s'est traduite par la libération de la parole unique, détenue auparavant par les canaux officiels d'Etat[3], au profit d'une pluralité de la presse écrite et audio-visuelle, pluralité caractérisée par une importante éclosion des journaux de la presse écrite (presse écrite traditionnelle et numérique) et des chaînes télévisées. L'effet marquant de cette période est l'apparition de la presse comme un moyen privilégié de la communication politique et sociale[4].

[3] La presse écrite journaux et audio-visuelle radios et télé était monopolisée par l'Etat qui était le seul propriétaire de ces canaux d'information. Cette période était marquée par l'absence totale d'autres moyens d'information concurrents capables de donner une autre perspective autre que celle donnée par les médias étatiques.

[4] Pour une description détaillée du panorama de la presse durant la période coloniale et postcoloniale en Algérie, voir l'ouvrage de Brahimi B., *Le pouvoir, la presse et les droites de l'homme.*1997, Editions Marinoor, Alger.

L'empreinte des nouvelles technologies (TIC)[5] s'est manifestée par la démocratisation de l'usage d'Internet et du téléphone mobile (qui ne sert plus à simplement téléphoner mais à interagir par différents moyens offerts par cette technologie). De ce fait, les TIC sont devenues la nouvelle locomotive de mutation de la société où différentes formes d'expression et pratiques discursives ont pu voir le jour. Les réseaux sociaux, les sites Internet de la presse écrite et audio-visuelle (on parle dans ce cas d'éditions numériques de la presse écrite) ainsi que les sites d'information privés - appartenant à de grandes fortunes ou à des journalistes – étaient les nouveaux supports de cette transformation des pratiques discursives.

La capacité de partage et l'accès à la même information à partir de différentes sources ont permis de se défaire de l'unique perception des évènements longtemps répandue et imposée par les médias étatiques où la parole unique et la pensée unique étaient de rigueur. En conséquence, on assiste à la naissance d'une « presse alternative » caractérisée par la multiplication des sources d'information, ce qui a généré un foisonnement de positionnements et de points de vue menant ainsi à une métamorphose discursive. Une métamorphose où toute personne ayant accès à l'information est capable d'interagir de différentes façons[6]: donner un avis, critiquer, commenter, décrire, ironiser, approuver, désapprouver, poster un contenu audio-visuel, etc. étaient devenus une partie intégrante de ces nouvelles pratiques langagières dans la société algérienne.

Malgré une certaine abondance des médias arabophones et francophones dans la scène médiatique algérienne, il n'en demeure pas moins qu'elle manque de ce qu'on appelle « la presse satirique ». Dès lors, force est de constater que la scène médiatique algérienne manque sévèrement d'une véritable presse satirique[7], c'est-à-dire d'une presse dotée de moyens financiers et humains considérables tel que le cas en France où ce type de presse est apparu dès l'aube de la Révolution française (1789) et représente, de ce fait, une vraie institution avec tout ce que cela engendre pour son image. Contrairement à la presse satirique dans d'autres pays occidentaux ou africains[8] où plusieurs titres peuvent se disputer la scène.

[5] Sigle de Technologies de l'Information et de la Communication : techniques d'informatique, d'audiovisuel, de multimédia, de télécommunication, d'Internet, permettant aux utilisateurs de communiquer, d'avoir accès aux différentes sources de l'information, de manipuler, de stocker, de produire et de transmettre l'information sous différentes formes textes, musique, images, vidéos, etc. .

[6] Cette disposition est surtout valable pour les réseaux sociaux et la presse numérique tel que le cas de notre journal satirique El-Manchar.

[7] Autrement dit une presse ayant une certaine notoriété et poids tel que Le Canard Enchaîné qui fait figure du plus important hebdomadaire satirique français avec de conséquents moyens financiers et humains. Son poids réside dans sa notoriété et la qualité de ses critiques satiriques et décalés envers la classe politique et la société en général. Son rôle ne se limite pas à l'usage du registre du ridicule et de la parodie pour dénoncer certaines pratiques de la société ou de personnalités connues notamment de la classe politique, mais dépasse à la révélation d'affaires scandaleuses suite aux investigations menées par ses journalistes d'où l'hebdomadaire tient sa force.

[8] Dans les pays africains subsahariens tels que le Sénégal, Guinée, Cameroun, Burkina Faso, l'apparition de la presse satirique est relativement ancienne par rapport à l'Algérie car elle remonte dans ces pays à la fin des années 70 avec des titres comme : Le Politicien, Le Cafard Libéré, Le Marabout, Le Popoli, etc.

En Algérie, la scène de la presse satirique est exclusivement occupée par le site El-Manchar[9], qui est le premier et l'unique représentant de ce type de presse. Le journal a vu le jour en 2013 sous forme d'une page Facebook avant de se doter de son propre site web en 2015 (https://el-manchar.com/). C'est un site dont l'organisation déroge aux règles traditionnelles de la presse qu'on connaît jusque-là. Le fondateur du site est un jeune pharmacien algérois, Nazim Baya. À 31 ans, ce jeune développeur web a réussi à réunir des collaborateurs afin de lancer la page Facebook du journal (lancée en 2013) avant de passer à la vitesse supérieure en lançant le site web.

Le journal satirique ne dispose pas de siège proprement dit, chacun des collaborateurs travaille de chez lui. Le staff de rédaction n'est pas constitué de journalistes-salariés professionnels dont le journalisme est l'unique vocation, mais d'un groupe de jeunes volontaires aux différents statuts sociaux dont le point commun est l'amour de l'écriture satirique qui constitue une passion pour chacun d'entre eux. Le site se définit lui-même comme étant :

> Un site d'informations fausses et complètement saugrenues … a été créé dans le seul but d'explorer le champ de l'absurde. Aussi, les articles qui y sont publiés, ne renvoient à aucune occurrence du réel, mais juste à des occurrences du possible. La devise d'El-Manchar est « Avec des scies, on refait le monde »[10].

Il est à souligner que le terme « El-Manchar » signifie littéralement en arabe « la scie », un terme dont la connotation dans le contexte algérien signifie « médisance sur quelqu'un ». Le site n'obéit à aucune logique de parution traditionnelle (quotidien, hebdomadaire, mensuel) mais publie ses articles au rythme de l'actualité aux yeux de ses initiateurs.

4. Recueil des données et présentation du corpus

Le corpus sur lequel porte l'analyse dans cette contribution est un corpus authentique dans la mesure où il s'appuie sur des productions « naturelles » issues de la presse écrite satirique. Les occurrences ironiques qui y figurent sont produites de façon spontanée et n'ont pas été provoquées ou produites pour les besoins de cette recherche. Il se compose de trois différents types de discours tirés de différents supports numériques du journal satirique El-Manchar. Il s'agit de deux publications sur le mur Facebook du journal (https://www.facebook.com/dz.manchar/), parues respectivement le 06/05/16 et le 22/03/16 ; et de deux articles journalistiques extraits du site Internet du journal (https://el-manchar.com/), l'un est paru le 16/06/16, l'autre le 11/10/2017.

Les articles en question ont été rédigés et publiés par les différents membres du staff de la rédaction du site (staff composé essentiellement de sept jeunes rédacteurs).

[9] Un site francophone d'informations satirique inspiré du Gorafi français. Le site était à l'origine une page Facebook à vocation humoristique qui a subi une métamorphose pour apparaître finalement comme un site d'information en 2013. Il a été créé à l'initiative d'un jeune pharmacien algérois et est alimenté par sept personnes résidant dans trois pays : Algérie, France et Canada. Le site se réclame 700 000 de visiteurs par mois.

[10] https://www.facebook.com/pg/dz.manchar/about/?ref=page_internal.

Concernant les publications sur le mur Facebook du journal, elles prennent deux formes distinctes, soit la forme d'un bref énoncé tel que dans le cas dans notre premier extrait analysé, soit la forme d'une caricature illustrée telle celle analysée dans le second exemple (comprenant des énoncés faisant office de légende). En tant qu'usager du réseau social Facebook, nous avons été frappé par le ton satirique de ce site d'informations qui publie régulièrement sur Facebook des liens renvoyant à ses nouveaux articles parus en ligne. Cette « agressivité » satirique s'est traduite par le recours à différents moyens tels que la parodie, la raillerie, le pamphlet, la moquerie voire le sarcasme. Le site use du détournement de la vérité et de différentes stratégies de connivence afin d'aborder ironiquement différentes thématiques d'actualité (nationale et internationale) touchants tous les aspects de la vie, notamment la vie politique.

Le corpus a été constitué de façon aléatoire sans aucune attention vis-à-vis des dates ou de la nature des évènements qui ont donné lieu à ces articles satiriques. Le ton satirique adopté par ce site repose sur le traitement d'événements relevant du réel ainsi que de l'imaginaire. Il va sans dire que les événements fictifs rapportés sont créés de toutes pièces mais reposent sur des subtilités discursives qui les mettent en corrélation implicite avec de vrais évènements par le moyen d'opérations de déductions et d'extractions effectuées sur les contenus littéraux des énoncés. Ces opérations passent par la combinaison des informations internes et externes aux propositions afin que le lecteur parvienne à en saisir le sens et faire le rapprochement nécessaire voulu par l'auteur[11].

5. Le statut de l'ironie

Souvent, l'expression de « presse satirique » est associée aux termes ironie, satire, raillerie, moquerie, humour, dérision, sarcasme, etc. ; ce qui poserait une petite difficulté terminologique. Un bref survol des différents dictionnaires suffit de mesurer cette difficulté où chaque dictionnaire y va de sa propre définition et avec ses propres termes. Le mot *ironie* fonctionne ainsi comme hyperonyme pour une série de termes ou de références dérivées faisant ainsi de l'ambiguïté sa marque propre. Quoi qu'il en soit, la question des nuances de sens entre les termes soulignés ne relève pas de nos priorités à présent, mais nécessite quand même d'être soulevée afin de montrer la difficulté de saisir le phénomène auquel on a affaire. Le journal « El-Manchar », à travers ses écrits satiriques, concrétise une posture critique indirecte envers tout ce qu'il juge bon à critiquer. Il se moque des vices de la société, ou d'une partie de la société, tout en la ridiculisant.

S'il y a une communication « à haut risque », selon l'expression de Vossius, il s'agit bien de l'ironie (Siminiciuc, 2015 : 1). L'ironie est un objet d'étude à la fois insaisissable et intarissable[12], preuve en sont les différentes études qui ont été entreprises, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sans pour autant parvenir à une définition unanimement universelle. Différentes disciplines ont tenté de donner leur définition à ce phénomène langagier suivant leur propres méthodes et approches (entendre par « phénomène

[11] Cf. à Kerbrat-Orecchioni, 1986: 21, 24 et Ducrot 1984: 17 .

[12] Un passionnant débat fut engagé depuis longtemps sur la nature de l'ironie, est-ce un trope figure de rhétorique ou une figure de pensée? S'agit-il d'un phénomène ou d'un concept? Cf. Eggs, 2009 . Pour notre part, nous optons pour le terme de 'phénomène' où il y a de plus en plus de tendance à définir l'ironie ainsi compte tenu de sa volatilité conceptuelle.

langagier » l'ironie verbale et non pas l'ironie situationnelle ou non-verbale où différents facteurs extralinguistiques et paraverbaux y prennent part).

Notre point d'ancrage sera l'aspect pragmatique de l'ironie où nous tentons de l'étudier selon une approche polyphonique développée par deux courants de la pragmatique, à savoir la pragmatique intégrée d'Oswald Ducrot (la théorie polyphonique de l'énonciation, 1984) et la pragmatique radicale cognitiviste de Sperber & Wilson (la théorie des mentions échoïques, 1978)[13].

6. L'ironie à l'épreuve des deux approches

Chacune des deux approches essaie d'aborder l'ironie à travers ses propres outils théoriques et méthodologiques. Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser de près aux mécanismes de compréhension propres à chaque approche. Le but étant commun, où les deux théories tentent d'expliquer l'ironie à travers l'appareil conceptuel mis en place pour rendre compte entre autres des formes de discours traditionnellement désignées par les étiquettes terminologiques : discours rapporté direct, indirect et indirect libre.

6.1. L'approche polyphonique cognitive

Voyons à présent comment la théorie de la pertinence développée par Sperber & Wilson (1989)[14] dans le cadre de la pragmatique cognitive parvient à rendre compte de l'ironie polyphonique. Sperber & Wilson ont mis en place la distinction emploi/mention qu'ils ont empruntée à la philosophie logique.

La distinction entre un usage interprétatif à l'image du discours indirect et l'usage interprétatif échoïque comme il est le cas dans l'ironie réside dans le fait que l'interprétation a un caractère purement informatif. L'hypothèse de départ émise par les deux théoriciens est la suivante : il est possible de rendre compte de façon unitaire de tous les types d'ironies par le moyen de la théorie des mentions. L'approche cognitiviste conçoit l'ironie comme un écho à des pensées réelles ou imaginaires, à des propos réels ou imaginaires, à des normes de culture etc. La théorie est appelée cognitive car elle est insérée dans le cadre de la psychologie cognitive.

Cependant, les deux auteurs reconnaissent l'absence de traits définitoires clairs entre les divers types de mentions et proposent, pour y remédier, une sorte de typologie basée sur le caractère explicite/implicite de la mention ainsi que sur le type d'objet mentionné : signifiant/signifié. Ils proposent donc les quatre types de mentions: i) *mentions explicites d'expression*, ii) *mentions implicites d'expression*, iii) *mentions explicites de propositions* et iiii) *mentions implicites de propositions*[15]. Les ironies font partie de la catégorie des

[13] Depuis son apparition, la théorie de Sperber & Wilson a été modifiée et améliorée, à maintes reprises, par les deux théoriciens afin de tenter de répondre aux nombreuses critiques lui reprochant son incapacité de s'appliquer à certains types d'ironies comme l'auto-ironie.

[14] La théorie de la pertinence est une version améliorée de la théorie des mentions, elle visait à lever l'ambiguïté autour des notions d'écho et de mention qui se confondent souvent.

[15] Pour plus de clarté, nous reprenons les exemples fournis par les deux auteurs dans leur article programmatique : 1978: 405

- Tchen se demandait : «Tenterai-je de lever la moustiquaire? Frapperai-je au travers?» L'angoisse lui tordait l'estomac.

mentions implicites de propositions d'après Sperber & Wilson ; ils introduisent ainsi la notion d'*écho* (écho lointain ou implicite Versus écho manifeste ou explicite) pour rendre compte du phénomène de l'ironie : « *Echo plus ou moins lointain, de pensée ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis. Lorsque l'écho n'est pas manifeste, il est néanmoins évoqué* » (Sperber & Wilson, 1978 :408). Plus tard, Wilson tente de donner une autre dimension pragmatique à la définition initiale en introduisant la notion d'*attitude*. Il souligne à ce propos que :

> A travers l'emploi échoïque, le locuteur exprime une certaine attitude dissociative vis-à-vis d'un propos attribué à autrui (scepticisme, moquerie, rejet). Le principal but de l'ironie consiste à dissocier le locuteur d'une pensée attribuée. (Wilson, 2006 : 1730)[16].

6.2. L'approche polyphonique intégrée

Dans le cadre de la théorie polyphonique de Ducrot[17], la notion de *locuteur* (en tant qu'être du monde ou être de discours) et d'*énonciateur* sont les concepts stars qui ont mis fin au postulat de l'unicité du sujet parlant. Ducrot explique ces notions et définit l'ironie par ces mots :

> Parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. (Ducrot, 1984 : 211)

Il poursuit plus loin :

> J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. (*Ibid*. 204)

- «Tenterai-je de lever la moustiquaire? Frapperai-je au travers?» L'angoisse tordait l'estomac de Tchen.Tchen se demandait s'il tenterait de lever la moustiquaire ou bien s'il frapperait au travers. L'angoisse lui tordait l'estomac
- Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire? Frapperait-il au travers? L'angoisse lui tordait l'estomac André Malraux, *La Condition humaine*
- Est une mention explicite, 3 une mention implicite, 1-2 mentions d'expressions signifiants , 3-4 mentions de propositions signifiés .

[16] L'article original a été rédigé en anglais. Ce que nous présentons est une succincte traduction du propos de l'auteur.

[17] La distinction existait bien avant Ducrot, mais c'est à lui que revient le mérite de conceptualiser cette notion pour l'intégrer à sa théorie polyphonique.

La théorie polyphonique a été réactualisée et reformulée (Ducrot & Carel, 2009 ; Ducrot, 2010) en l'articulant avec la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), qui est une des formes actuelles de la Théorie de l'Argumentation Dans la Langue (ADL). La TBS émet l'hypothèse que l'ironie et la négation, toutes deux, font recours à des mécanismes liés à la nature polyphonique de la signification linguistique, d'où l'appellation d'intégrée[18] qui signifie que la possibilité de l'une, comme de l'autre, est inscrite dans la langue. Dans ce sens, les deux théoriciens distinguent deux sortes de polyphonies dont ils n'assument que la première et font juste mention de la deuxième :

- La *polyphonie attitudinale* qui consiste à soutenir que le locuteur, dans la plupart des énoncés, présente plusieurs contenus et prend vis-à-vis d'eux des attitudes diverses. Exemple : dans « Pierre a cessé de fumer », le locuteur prend une attitude de reconnaissance ou de concession vis-à-vis du contenu [Pierre a fumé], et une attitude de prise en charge vis-à-vis du contenu [Pierre actuellement ne fume pas].
- La *polyphonie à interprétation* « musicale » consiste en l'existence d'un couple attitude-contenu dans une énonciation ou une parole. C'est une coexistence de plusieurs paroles à l'intérieur d'un seul énoncé, ce qui correspond à une interprétation presque littérale du mot « voix ». (Ducrot & Carel, 2009 : 34-35).

En se basant sur ces éléments, les auteurs proposent une nouvelle distinction entre la négation et l'ironie[19] :

- Dans l'énoncé négatif, l'image que L construit tient à ce que le contenu intenable est exclu. L est un être raisonnable qui s'oppose à tout ce qui est inacceptable.
- Dans l'énoncé ironique, d'une part, L construit une image de lui en tant qu'être déraisonnable (naïf). D'autre part, cette image tient au mode d'existence des contenus et non à leur fonction discursive : elle tient à ce que le contenu est présenté comme conçu. Ainsi, trois paramètres interviennent dans la description d'un énoncé :

 (i) Les énonciateurs (en tant que supports des contenus).
 (ii) Les modes de donation des contenus qui se divisent en trois types :
 - Trouvé (énonciation historique où les faits se racontent d'eux-mêmes).
 - Reçu (comme par exemple la locution « il paraît que » qui sert à introduire des contenus sur le ton d'une personne sans autorité).
- Conçu (contenus présentés comme construits dans l'énonciation elle-même et non pas comme relevant d'une opinion antérieure du locuteur).

 (iii) Les fonctions textuelles qui sont à leur tour au nombre de trois :

[18] Le terme revoie au fait que la langue contient des instructions sur ses usages possibles. L'interprète ou le lecteur n'a pas besoin d'aller chercher des informations à partir d'éléments extralinguistiques, tout est inscrit dans la langue elle-même.

[19] Pour savoir en détail les outils conceptuels et l'approche auxquels les Ducrot & Carel ont fait recours Cf. au tableau proposé par Elena SIMINICIUC, *L'ironie dans la presse satirique: étude sémantico-pragmatique*, Bern Berlin Bruxelles, Peter Lang, Sciences pour la communication 114, 2015.pp.69.

- Contenu pris en charge (L peut enchaîner sur un tel contenu).
- Accordé (présupposé).
- Exclu ou rejeté (la négation).

7. Analyse du corpus

D'après Siminiciuc (2007 :3), l'ironie est un effet de sens. Ce sens peut se produire sur différents niveaux : au niveau lexical (ironies idiomatiques, interjections, métaphores, mots axiologiques) ; au niveau du registre de la langue (changement brusque de registre), au niveau pragmatique (énonciatif). La combinaison de tous ces niveaux produit un effet ironique, car il s'agit bien d'un effet de sens. Notre travail d'analyse repose sur une batterie de tests « à faire subir » aux énoncés supposés comme étant « à caractère ironique ». Ces tests consistent à analyser respectivement le même énoncé par les outils conceptuels et théoriques mis à disposition par chacune des théories polyphoniques. En s'appuyant sur les outils théoriques précédents, on peut dire que chaque énoncé est susceptible de cacher différentes voix, dont certaines renvoient de manière indirecte à d'autres. Ainsi, il est légitime de se poser les questions suivantes : « qui parle(nt) à qui ? Et parle(nt) de quoi exactement ? ».

Extrait 1 : Publication sur le mur Facebook du journal satirique El-Manchar, le 06/05/16, à 22h30.
«Urgent : Le gouvernement sollicite 'ana décidite'[20] pour qu'elle décide de fixer le prix du pétrole à 200 dollars»

Contexte : Un passager de la compagnie aérienne « Air Algérie » a été retiré de la liste des passagers d'un vol au profit d'une autre personne. En voulant s'expliquer avec la chef d'escale de la compagnie, cette dernière lui a rétorqué en ces termes : « ana décidite que vous n'embarquiez pas aujourd'hui ! » (J'ai décidé que vous n'embarquiez pas aujourd'hui). Cette réaction a envenimé la situation menant ainsi à une polémique qui a conduit au limogeage de l'employée.

Il est clair qu'on est en présence d'une ironie visant à disqualifier et ridiculiser à la fois plusieurs entités : d'une part, l'employée de la compagnie aérienne Air Algérie qui a agi de manière jugée « arbitraire » à l'encontre d'un client qu'elle était censée servir, d'autre part, la compagnie aérienne elle-même dont le personnel et les services sont jugés médiocres et tant décriés par sa clientèle. Selon la théorie des mentions, l'ironie consiste « à faire écho à des pensées réelles ou imaginaires ». En usant de l'expression 'ana décidite', le locuteur, en l'occurrence, le journal (*i.e* l'auteur de la publication) recourt à une mention implicite de la chef d'escale, dans la mesure où il ne mentionne, ni son nom, ni sa fonction, mais utilise un syntagme utilisé par le passé par cette même employée à

[20] 'ana décidite' signifie littéralement en arabe dialectal algérien 'j'ai décidé'. Sur les réseaux sociaux, cette expression est associée à une chef d'escale de la compagnie aérienne algérienne 'Air Algérie' qui a exclu un client de la liste des passagers de ce jour-là, en lui expliquant l'arbitraire de son geste par ces mots : «J'ai décidé ainsi [ana décidite], pas de liste d'attente, même si l'avion décolle vide! ». L'affaire qui remonte au mois de septembre 2015 a circulé massivement sur les réseaux sociaux au point de
faire couler beaucoup d'encre, obligeant ainsi la compagnie à suspendre l'employée auteure de cette altercation.

l'adresse de l'un des clients de la compagnie ; un syntagme qui l'a rendue tristement célèbre : 'ana décidite'. Ce syntagme constitue donc un écho. Un écho réel à un propos tenu par une personne réelle, en l'occurrence l'employée. Le locuteur, a voulu donc marquer sa moquerie, voire son rejet de l'arbitraire et du manque de professionnalisme de l'énonciateur, à savoir l'employée. Nous pouvons alors constater qu'il y a bel et bien deux voix dans l'énoncé et que le locuteur marque sa position dissociative par rapport aux propos tenus par l'énonciateur. En associant dans le même énoncé l'employée à la tutelle : « Le gouvernement sollicite 'ana décidite' », le locuteur mettrait le tandem employée-tutelle sur un pied d'égalité où l'irresponsabilité et l'amateurisme de l'employée seraient transposables sur la compagnie aérienne.

Selon la théorie polyphonique de Ducrot (1984), il est évident qu'on assiste à la présence de plusieurs voix : un énonciateur (employée qui est le support-source du contenu 'ana décidite') et un locuteur (le journaliste) : à travers cet énoncé ironique, le locuteur L (journaliste) fait entendre la voix d'un énonciateur E (employée) en rapportant ses propres propos sans le mentionner nommément.

Le contenu présenté ici est un contenu 'conçu' car le syntagme servant à désigner la chef d'escale a été construit auparavant par elle-même. Le locuteur marque une attitude vis-à-vis du comportement de l'employée et de la compagnie : il présente ainsi deux différents contenus vis-à-vis desquels il adopte des attitudes différentes, ces contenus seraient Contenu1= [l'employée aurait décidé arbitrairement de manière non professionnelle et irresponsable][21], Contenu2= [la tutelle agirait de la même manière que l'employée face à la crise de chute des prix du pétrole]. Le locuteur désapprouverait, à travers son attitude les deux actions : celle de l'employée et celle de la tutelle. Il tiendrait pour absurde les agissements des deux (le locuteur L fait une analogie parfaite entre les deux pour dénoncer leur prétendue irresponsabilité).

Bilan : On voit bien que l'ironie est difficilement interprétable, dans l'analyse des deux théories, sans l'apport de la doxa et des connaissances de nature encyclopédique. D'une part, il faut avoir à l'esprit l'information relative au déroulement de l'incident impliquant la chef d'escale et le voyageur. De l'autre côté, il faut convoquer le sens commun selon lequel la compagnie aérienne jouit d'une mauvaise réputation à cause de son irresponsabilité et ses services médiocres. Il est peu probable que le lecteur parvienne à identifier l'ironie dans ce passage sans être en possession des deux informations ci-dessus.

Extrait 2 : Caricature sous forme de carte illustrée avec une légende sous forme d'énoncés. Publication sur le mur Facebook du journal satirique El-Manchar, le 22/03/16, à 22h30.

[21] Nous avons opté pour les crochets […] dans ce contexte afin de désigner le contenu sémantique des énoncés.



Contexte: Après les événements de «Charlie Hebdo»[22], nombre des dirigeants du monde se sont rendus à une marche à Paris pour manifester contre le terrorisme et rendre hommage aux victimes. Cette action est vue d'un mauvais œil par les « peuples du Sud » qui perçoivent cette marche comme une sorte d'hypocrisie mondiale. Deux poids, deux mesures. Les peuples du Sud voient tomber quotidiennement des dizaines ou des centaines de victimes sans que le monde ne bouge le petit doigt, alors qu'il est bouleversé pour quelques victimes occidentales.

En se basant sur la théorie des mentions, on peut dire que l'ironie dans ces énoncés repose sur un écho à des pensées réelles, mais à des propos imaginaires attribués aux dirigeants politiques des pays occidentaux (et peut-être même aux peuples occidentaux). L'auteur de ces énoncés nous montre le flagrant décalage dans le discours de la classe politique mondiale et ses agissements vis-à-vis des pays en voie de développement (notamment les dirigeants dans les pays développés et industrialisés dont le poids économique confère une influence politique importante à l'échelle internationale). Le locuteur recourt à la mention explicite de la pensée réelle des politiques occidentaux en cas où une tragédie surviendrait dans leurs pays (« Le monde doit s'arrêter ! », …).

Le locuteur (journaliste) dénonce donc l'hypocrisie de ces pays qui se préoccupent tant de la vie de leurs ressortissants et des ressortissants des autres pays occidentaux, alors

[22] Un attentat contre le siège du journal satirique « Charlie Hebdo » à Paris. Cette attaque a causé la mort de 12 personnes dont plusieurs collaborateurs du journal. Elle a eu lieu le 7 janvier 2015.

qu'ils ne manifestent aucun respect envers les citoyens des autres pays du Sud. Ainsi, un attentat dans un pays occidental serait une tragédie mondiale où le monde entier doit montrer sa compassion et sa douleur (« Le monde doit s'arrêter !»), alors que le même évènement serait traité avec une certaine indifférence voire négligence s'il venait de se produire dans d'autres pays touristiques fréquentés par les occidentaux, où le seul souci de ces pays est qu'il n'y ait pas un ressortissant parmi les victimes (« Ouf ! On y a échappée belle ! »). De ce fait, le traitement diffère d'un pays à l'autre ou d'une région du monde à l'autre selon des degrés.

Le pire degré de sous-estime serait dans le continent africain (mis à part deux pays touristiques distingués sur la carte), où la tragédie est justifiée par ces mots : « Il faut bien des victimes dans ce monde ! ». Le locuteur fait donc écho à des propos imaginaires, mais à des pensées réelles du moins pour certains politiques occidentaux, afin de dénoncer leur politique de 'deux poids, deux mesures' à l'égard des victimes des tragédies dans le monde.

En se référant à la théorie polyphonique de Ducrot, on peut dire que le locuteur (journaliste) présente plusieurs contenus et prend vis-à-vis d'eux différentes attitudes. Le locuteur présente un contenu conçu par l'énonciateur, en l'occurrence les politiques occidentaux. Pour des raisons pratiques, nous nous contentons d'analyser le premier énoncé « Le monde doit s'arrêter ! » auquel le locuteur confère les contenus suivants : Contenu1= [La vie des victimes dans les pays occidentaux est précieuse, ils sont à pleurer], Ccontenu2= [La vie des victimes dans les autres pays n'est pas aussi précieuse, donc indifférence ou même approbation de leur mort]. A ces deux différents contenus correspondent deux différentes attitudes : concession ou prise en charge du premier et rejet et exclusion du second. Cette différence des attitudes marque clairement une hypocrisie dans le comportement des politiques occidentaux dont le locuteur prend le soin de moquer à travers son ironie bien dissimulée.

Bilan : La dimension ironique dans l'ensemble de ces énoncés n'est pas facilement identifiable. Ainsi, il faut que le lecteur dispose auparavant d'un ensemble d'instructions de nature informationnelle. Ces dernières lui permettent de mener à terme le processus d'interprétation de l'ironie. Dans ce cas, il faut que le lecteur ait à l'esprit la doxa selon laquelle les pertes humaines sont traitées différemment selon qu'on appartienne à un pays occidental ou au reste des pays du monde. Il faut également être au fait de l'attentat qui a eu lieu contre Charlie Hebdo et de la marche des dirigeants du monde qui l'a suivi pour cerner parfaitement la question du double poids double mesure.

Extrait 3 : Article publié sur le site du journal satirique, par Thétis le 06/06/16. (Https://el-manchar.com/2015/06/06/un-ingenieur-appartenant-a-daech-invente-un-ordinateur -fonctionnant-avec-le-codage-binaire-hallal-haram/)

Titre de l'article : *« Un ingénieur appartenant à DAECH invente un ordinateur fonctionnant avec le codage binaire « halal – haram ».*

Contexte : Le « Halal/Haram » (licite/illicite) s'érige en mode de vie dans les territoires occupés par l'organisation terroriste DAECH qui y recourt dans toutes ses activités quotidiennes.

D'après la théorie des mentions, le syntagme «DAECH invente un ordinateur fonctionnant avec le codage binaire halal-haram[23]» fonctionne comme un écho à des propos réels attribués à DAECH même si l'évènement de l'invention est totalement imaginaire et n'a aucune existence dans la réalité. Le tandem « halal-haram » fait écho au discours conformiste de DAECH qui en fait l'un de ses fondements idéologiques. On assiste alors à un cas de mention explicite de proposition. De la même manière, les énoncés «C:/ Lapidation_ avec_ des_blocs » et « E:/ Décapitation_ et_exposition _sur_place_publique » sont conçus comme des échos imaginaires à des actes réels commis par DAECH dont les atrocités consistent entre autres, à lapider les femmes et décapiter et exposer les corps de ses victimes. C'est un cas de mention explicite d'expression. Le locuteur se moque de la vision et du discours idéologique de DAECH qui voit les choses dans le monde de manière binaire : soit c'est un halal, soit c'est un haram, pas autrement. Par cette idéologie jugée décalée et inappropriée, le locuteur (journaliste) marque son désaccord et se désolidarise d'une telle pensée en tant que membre d'une communauté musulmane partageant la même religion, mais pas les mêmes pratiques et convictions que celles de DAECH.

Si l'on traite les mêmes énoncés d'une perspective ducrotienne, on peut distinguer un locuteur (journaliste) et un énonciateur (DAECH). Dans l'énoncé «DAECH invente un ordinateur fonctionnant avec le codage binaire halal-haram», le locuteur présente deux contenus, à savoir : Contenu1= [DAECH a une vision binaire des choses dans le monde, elles sont soit halal, soit haram], et Contenu2= [Le monde n'est pas que halal-haram], il adopte ainsi deux attitudes correspondant respectivement aux deux contenus sémantiques précédents : une attitude désapprobatrice vis-à-vis du premier contenu, et une attitude de reconnaissance du deuxième contenu. Le contenu « halal-haram » étant un contenu dit « conçu » par DAECH à travers le discours idéologique qu' elle propage parmi la population vivant sous son joug. Quant aux énoncés « C:/Lapidation_avec_des_blocs » et « E:/Décapitation_et_exposition_sur_place_publique », le traitement ne sera pas le même où le contenu est un contenu « trouvé » (sous forme d'énonciation historique des crimes commis par DAECH à travers son parcours).

Bilan : De la même manière que les deux analyses précédentes. Le lecteur doit disposer d'éléments absents dans le discours en question afin de pouvoir déceler l'ironie qui s'y cache. Il doit disposer de la doxa selon laquelle l'organisation DAECH est une organisation terroriste qui applique une vision très rigoriste de l'islam voire anti-islamique (suite à une mauvaise interprétation des textes fondateurs de cette religion). L'interprète doit également disposer de l'information encyclopédique selon laquelle il existe cette notion de « halal-haram » dans l'islam.

Extrait 4 : Article publié sur le site du journal satirique, par DinoZor le11/10/17. (Https://el-manchar.com/2017/10/11/directeur-dune-agence-air-algerie-licencie-ouvert-guichets-a-lheure/)

[23] Dans l'islam, les termes halal-haram renvoient à des produits, pratiques, comportements, etc. jugés licites ou illicites donc autorisés ou bannis par le coran ou la tradition du prophète.

Titre de l'article : « Le directeur d'une agence Air Algérie licencié pour avoir ouvert les guichets à l'heure ».

Contexte : La compagnie aérienne « Air Algérie » jouirait d'une mauvaise réputation à cause de la non-ponctualité de ses vols qui affichent souvent des retards pénalisant ainsi sa clientèle. Elle serait aussi connue pour l'amateurisme et le manque de professionnalisme de la plupart de son personnel.

D'après la théorie de Sperber & Wilson, le syntagme « Le directeur d'une agence Air Algérie licencié pour avoir ouvert les guichets à l'heure » fonctionnerait comme un écho ou une mention implicite de proposition à une pensée imaginaire. De ce fait, ce syntagme renvoie, toujours selon cette théorie, de manière détournée ou indirecte à des évènements imaginaires. Le locuteur (journaliste) prend vis-à-vis de cette proposition une attitude de moquerie et de rejet. Il juge anormal le fait de licencier quelqu'un qui a fait son travail de manière correcte. Il se moque ainsi de l'attitude de la compagnie pour laquelle la norme est devenue une exception où un employé qui fait son travail comme il se doit subir les foudres de sa hiérarchie qui lui reproche son dévouement au travail.

Le locuteur recourt à une sorte de transposition en mettant le retard d'ouverture des guichets des agences d'Air Algérie sur le même plan que le retard de ses avions. Par l'ouverture des guichets à l'heure, le malheureux directeur licencié a dérogé au règlement officieux de la compagnie où le retard s'érige en règle générale.

Si l'on vient analyser le même énoncé selon la théorie polyphonique de Ducrot, il est évident qu'on assiste à la présence de plusieurs voix : d'une part un énonciateur E qui correspond à un être raisonnable[24], d'autre part un locuteur L (le journaliste) : à travers cet énoncé ironique, le locuteur L fait entendre la voix d'un énonciateur E qui pense que l'ouverture du guichet de l'agence d'Air Algérie à 10h au lieu de 7h45 serait non raisonnable pour la simple raison que cela ne respecte pas l'horaire d'ouverture officiel. On voit bien ici que l'énonciateur ne correspond pas à une entité bien déterminée mais plutôt à une entité imaginaire qui est loin d'être pertinente. On est alors en présence d'un énoncé ironique dont l'analyse en termes de polyphonie donnerait le schéma suivant : Enoncé = Contenu1 [Ouvrir en retard le guichet est une chose contraire à la raison] (attitude de rejet par le locuteur) + Contenu2 [le directeur a ouvert le guichet à l'heure prévu] (attitude de concession par le locuteur).

Le contenu présenté dans l'énoncé est un contenu « reçu » (l'être raisonnable ou autrement dit la doxa suppose que l'ouverture en retard est contraire à la raison) et non pas « conçu » comme il est le cas dans le premier exemple. Le locuteur désapprouve, à travers son attitude, l'action de licencier le directeur pour la simple raison d'ouvrir les guichets à l'heure prévue par le règlement de la compagnie.

Bilan : L'interprète ou le lecteur doit avoir à l'esprit la doxa selon laquelle la population et peut être de manière plus précise la clientèle de la compagnie aérienne en question se forme une opinion qui prédomine selon laquelle Air Algérie serait une compagnie qui ne

[24] Dans la terminologie de Ducrot un 'être raisonnable' est un être rationnel qui s'oppose à ce qui est inacceptable.

respecte pas les horaires de ses vols qui afficheraient souvent des retards non justifiés. Il semblerait qu'il est tout à fait normal qu'un vol affiche un retard pour une raison ou une autre, et ça arrive à n'importe quelle compagnie aérienne mais ce qui est anormal c'est que plus ou moins tous les vols de la compagnie soient en retard en permanence. En somme, le « retard » serait le mot d'ordre dans la compagnie. « Il faut être toujours en retard même dans les horaires d'ouverture des agences », c'est cette règle implicite qui est à l'origine du sens commun en question.

8. Vers une nouvelle théorie ironique de polyphonie

Il est indéniable que la théorie des mentions et la théorie de la polyphonie (avec toutes leurs versions améliorées intervenues ultérieurement) ont contribué à dissiper le flou sur un phénomène aussi vague que l'ironie. Pour la théorie des mentions, elle a permis de résoudre le problème posé par la définition classique de l'ironie en se débarrassant de la notion d'antiphrase au profit de celle d'attitude. En parallèle, la théorie ducrotienne a permis de distinguer clairement l'énonciateur du locuteur par la mise en place de la notion centrale de responsabilité.

Mais les deux théories peinent à cerner le phénomène de l'ironie dans toutes ses facettes où chacune présente des points de faiblesse. Pour la théorie des mentions, assimiler l'ironie à des catégories très vastes de mentions échoïques tend à l'amalgamer avec d'autres formes de discours rapportés qui n'ont pas toujours un rendement ironique. A son tour, la théorie polyphonique de Ducrot met à rude épreuve son approche aréférentialiste[25] qui se base sur la capacité argumentative intrinsèque de la langue sans le concours d'éléments extralinguistiques, une vision qui a bien montré ses limites dans les énoncés analysés où le contexte extralinguistique (entendre la doxa ainsi que les connaissances encyclopédiques) a joué un rôle important dans l'interprétation des contenus sémantiques et attitudinaux des énonciateurs/locuteurs. Les deux approches présentent simultanément des points forts et des points faibles. De ce fait, une nouvelle approche, à la fois référentialiste et plus pointue en termes « d'écho », s'impose pour parvenir à interpréter tous les genres d'ironies qui passent mal dans les deux approches traitées.

9. Conclusion

A travers cette analyse de l'ironie polyphonique dans la presse satirique algérienne et du rôle que joue la doxa dans l'interprétation de l'ironie. Nous avons essayé de mettre au jour l'ensemble des avantages que présentent les deux théories mentionnées. Nous pensons, à travers cette étude, que la théorie polyphonique de Ducrot demeure une référence classique dans le domaine de la polyphonie dans la mesure où elle instaure une distinction très stricte entre les notions de locuteurs Vs énonciateurs. Cette théorie, inspirée de la théorie de Sperber & Wilson et des travaux de Berrendonner, propose des solutions adaptées à de nombreux cas d'ironies que nous avons traités dans le présent corpus. En revanche, elle a bien montré ses limites quant à l'interprétation de l'ironie sans le concours

[25] L'approche aréférentialiste fait référence au principe de la pragmatique intégrée longtemps proclamée et défendu par Ducrot et récemment Carel, et selon lequel toutes les instructions informations nécessaires à l'interprétation d'un énoncé sont dans la langue elle-même, il n'y a pas besoin d'aller chercher hors des frontières linguistiques.

d'éléments extralinguistiques. Il est important donc que cette théorie se passe de son caractère aréférentialiste pour pouvoir avoir un champ d'application plus vaste. La théorie de Sperber & Wilson, en constante évolution, est capable de rendre compte d'un plus large éventail d'ironies et ceci en raison du caractère flexible et souple des notions de mention et d'écho qui en constituent le fondement même. Elle permet d'expliquer aussi bien les ironies « typiques » (antiphrase) que les ironies « atypiques ».

Références

[1] BAKHTINE, M. (1987), *Esthétique et théorie du roman*, traduit par Daria Olivier, Éd. Gallimard, coll. « Tel 120 », Paris.

[2] BORDAS, E., (2003), Présentation », in *Ironies balzaciennes*, études réunis d'une journée d'étude 8 juin 2002, coordinateur Bordas E., Éd. Maison de Balzac, Editeur Christian Pirot & Saint-Cyr-sur-Loire. Coll. « Collection Balzac », *n˚ 3*. Paris.

[3] BOZONNET, C., (2015), El Manchar, le site algérien qui se moque de tout (ou presque), Le Monde.fr, 13 novembre 2015, disponible sur [http://www.lemonde.fr/m-moyen-format/article/2015/11/13/el-manchar-le-site-algerien-qui-se-moque-de-tout-ou presque_ 4809356_4497271.html], consulté le 15/11/2016.

[4] CAREL, M., DUCROT O., (2009), Mise au point sur la polyphonie, *Langue française*, *n° 164*, 2009, pp. 33-43.

[5] CHARAUDEAU, P., (2006), Des Catégories pour l'Humour ? *Questions de communication, n° 10*, pp. 19-41.

[6] DUCROT, O., (2010), Ironie et négation, *Rhethos*, Band 2, pp.169-179.

[7] DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Les Éditions Minuit, coll. « Propositions ». Paris.

[8] HERVAUD, A., (2015), L'Algérien 'El-Manchar', Libération.fr, 12 novembre 2015, disponible sur [http:// www. liberation.fr/ futurs/ 2015/11/12/l-algerien-el-manchar_1412949], consulté le 16/11/2016.

[9] KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986), *L'implicite*, A. Colin, coll. Linguistique. Paris.

[10] MOESCHLER, J., REBOUL, A., (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Éd. Seuil. Paris.

[11] MUECKE, D. C., (1978), Analyses de l'ironie, mise au point, *Poétique, Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, *n° 36*. pp. 478-494.

[12] RABATEL, A., (2006), La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine, *Revue Romane*, *n°41*. pp. 55-80.

[13] SIMINICIUC, E., (2015), *L'ironie dans la presse satirique : étude sémantico-pragmatique*, Éd. Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 114, Bern Berlin Bruxelles.2015.

[14] SPERBER, D., WILSON, D., (1989), *La pertinence : communication et cognition*, traduit par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Les éds. Minuit, coll. « Propositions ». Paris.

[15] SPERBER, D., WILSON, D., (1978), Les ironies comme mentions », Poétique, *Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires* (*36)*, 399-412.

[16] WILSON, D., (2006), The pragmatics of verbal irony: Echo or pretence? *Lingua (116)*, 1722-1743.